

LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU**MARDI 14 JUILLET 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, responsable service social
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:
Excusé:

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H**EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

1. Service social – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 2020

Le Bureau permanent approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Bureau permanent du 23 juin 2020.

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile – Résiliation du service de nettoyage dans le cadre des titres-services

Le Bureau permanent approuve la résiliation du contrat avec Mme Van Mulders et marque son accord sur le suivi.

C. RESIDENCE

3. Résidence – Résidence – Foyer – Restaurant : mesures dans le cadre de la crise du coronavirus

Le Bureau permanent décide de rouvrir le foyer et le restaurant à partir du 01/08/2020 dans le respect des mesures de précaution et recommandations s'appliquant à l'Horeca.

D. SERVICE FINANCIER

4. Service financier – Glissement de crédit dans le cadre du plan pluriannuel 2020-2025

E. POLITIQUE ET ORGANISATION

5. Politique et Organisation – Gestion des archives – Affiliation au « Serieregister » des administrations flamandes

F. PERSONNEL

6. Personnel – Etudiants jobistes pour le CPAS – MODIFICATION de l’attribution des postes pour le mois d’août 2020

Le Bureau permanent marque son accord sur l’attribution proposée des postes d’étudiants jobistes.

7. Personnel – Rapport sur les résultats des groupes de travail (Attentia)

Le Bureau permanent prend connaissance des rapports établis par Attentia concernant les résultats des deux groupes de travail.

8. Personnel – Procédure de sélection d’un assistant technique – Plombier (D1 - D3) – Liste des candidats retenus

9. Personnel – Cellule technique de la Résidence

10. Personnel – Collaborateur technique plombier/électricien : procédure conjointe avec la commune – Désignation de la commission de sélection

11. Personnel – Service de nettoyage dans le cadre des titres-services – Approbation de principe d’un contrat de remplacement

12. Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception

13. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement

14. Service social - Autre assistance

15. Service social - Droit à l'intégration sociale

16. Service social - Salaire vital équivalent

17. Service social - Initiative d'accueil local

18. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents

19. Service social - Emploi article 60§7

- 20. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
- 21. Service social - Bureau de location sociale
- 22. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur



Le président - CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans
un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant
les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le
contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter
via le lien : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .